Assemblée générale 2025
Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire du samedi 22 mars 2025
Foyer Grenelle, Paris XVème arrondissement - 17 Rue de l'Avre

1. Assemblée Générale Ordinaire

Les membres de l'association Réseau des AMAP en Île-de-France se sont réunis à 9h30 pour cette AGO sur convocation des co-représentants légaux envoyée le 6 mars 2025.

Il a été établi des feuilles d'émargement par département signée par les 71 membres présent·e·s en leur nom propre ou en tant que mandataire, 59 groupes en AMAP et 12 fermes en AMAP.
Une feuille d'émargement libre pour les non membres ou non mandataires était également disponible, 1 personne y a apposé sa signature.
Les feuilles d'émargement sont disponibles sur simple demande.

L'Assemblée était présidée par M. Marc Albert Bourdassol, administrateur de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Clothilde Perriard, administratrice de l'association.

Ariane Richardot, Astrid Girard, Emilie Guillemain, Lucie Humbaire, et Morgane Mélou, salariées de l'association, ont été désignées comme scrutatrices.

Concernant le collège Groupes AMAP :

Votes en présentiel :
- 211 membres du collège étaient à jour de leur cotisation 2024 au 21/03/2024
- 68 membres ont votés, 59 présents et 9 représentés, soit une participation de 32.23%, avec un total de 68 voix (00*1)

Le quorum égal à ¼ des membres du collège à jour de leur cotisation 2025, soit 53, a donc été atteint.

Concernant le collège Fermes en AMAP :

Votes en lignes :
- 57 membres étaient à jour de leur cotisation 2025 au 21/03/2024
- 17 membres ont voté, soit une participation de 29.82%, avec un total de 62.9 voix*

** selon le règlement intérieur, le nombre de voix d'une ferme en AMAP = Nombre de groupes en AMAP adhérents / Nombre de fermes en AMAP adhérentes soit 211/57 = 3.70*

Le quorum égal à ¼ des membres à jour de leur cotisation 2024, soit 15, a donc été atteint.

Conformément aux articles 11 et 12 des statuts amendés par l'article 11 du règlement intérieur et aux modalités énoncées dans la convocation, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le président de séance :

- Lectures du rapport d'activité 2024, du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2024 et des rapports de la commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 ;
- Lecture de l'affectation du résultat 2024 ;
- Lecture du budget pour l'exercice 2025 ;
- Nomination d'un·e commissaire aux comptes pour le mandat 2025 – 2030 ;
- Ouverture des votes ;
- Présentation des candidat·es du collège Groupes en AMAP au nouveau collectif d'administrateur·rices

Le président de séance a précisé que l'ensemble des documents a été adressé à chacun·e des membres en accompagnement de la convocation.

Il a été fait lecture des différents rapports d'activité et financier incluant le résultat 2024 et le budget prévisionnel 2025 et les candidat·es se sont présenté·es. Le président de séance ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente de séance a ouvert les votes dont les conclusions sont les suivantes :

Première résolution : quitus au Collectif

L'Assemblée générale des adhérent·es, après avoir entendu lecture des rapports du Collectif sur les opérations de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, approuve le rapport d'activités et le rapport financier tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Collectif pour sa gestion pour cet exercice.

	Collège GROUPES	Collège FERMES	Total Pondéré
Vote quitus au Collectif – rapport narratif et financier			
Nombre d'abstention	0	0	0
Nombre de voix « contre »	0	0	0
Nombre de voix « pour »	68	17	130.9
Total	68	17	130.9

Cette résolution est adoptée à la majorité des votant·es.

Deuxième résolution : rapports du commissaire aux comptes

La lecture du rapport général et du rapport spécial de Mme Elio, commissaire aux comptes, a été faite à l'Assemblée générale des adhérent·es. Les membres reconnaissent donc avoir été informés de la sincérité des comptes.

Cette résolution n'est pas soumise au vote.

Troisième résolution : approbation des comptes et affectation du résultat

L'Assemblée générale des adhérent·es approuve les comptes 2024 et constate l'existence d'un résultat négatif s'élevant à (-)34 488€ au terme de l'exercice 2024. Sur proposition du Collectif, ce résultat est versé en report à nouveau. Cette résolution, soumise au vote, sera adoptée à la majorité simple.

	Collège GROUPES	Collège FERMES	Total Pondéré
Vote d'approbation des comptes et affectation du résultat			
Nombre d'abstention	0	0	0
Nombre de voix « contre »	0	0	0
Nombre de voix « pour »	68	17	130.9
Total	68	17	130.9

Cette résolution est adoptée à la majorité des votant·es.

Quatrième résolution : budget prévisionnel 2025

L'Assemblée générale des adhérent·es approuve le budget prévisionnel 2025.

	Collège GROUPES	Collège FERMES	Total Pondéré
Vote du budget 2025			
Nombre d'abstention	0	0	0
Nombre de voix « contre »	0	0	0
Nombre de voix « pour »	68	17	130.9
Total	68	17	130.9

Cette résolution est adoptée à la majorité des votant·e·s.

Cinquième résolution : vote du mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2025 – 2030.

Sur proposition du Collectif, l'Assemblée décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire le cabinet Crowe Doucet et Beth, représenté par Mme Nathalie Elio, à compter de ce jour et pour une période de six exercices. Les fonctions du commissaire aux comptes titulaire expireront après la délibération de l'assemblée générale ou de l'organe compétent qui statuera sur les comptes du sixième exercice, c'est-à-dire l'exercice qui sera clos en 2030 en l'état de la périodicité des exercices. Le commissaire aux comptes ainsi nommé a déclaré qu'il accepte ce mandat et qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour l'exercer.

	Collège GROUPES	Collège FERMES	Total Pondéré
Vote nomination cabinet pour commissariat aux comptes 2025 2030			
Nombre d'abstention	0	0	0
Nombre de voix « contre »	0	0	0

Nombre de voix « pour »	68	17	130.9
Total	68	17	130.9

Sixième résolution : renouvellement des membres du Collectif par consensus

Le vote par consensus consiste à échanger tant qu'il y a opposition à la proposition. La proposition n'ayant fait l'objet d'aucun opposition, elle est adoptée.

L'Assemblée Générale acte de la fin anticipée des mandats des membres ci-après élu·e·s à l'AG du 23 mars 2024 :

- Collège Groupe :
  - Mme Marina Seder Colomina, demeurant à 209 rue de Paris, 93260 Les Lilas et exerçant la profession de enseignante
  - M. Antonin Moulard demeurant à 15 bld paul cezanne, 78280 Guyancourt et exerçant la profession de Conseiller en orientation professionnelle

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des membres ci-après, élu·e·s à l'AG 25 mars 2023 :

- Collège Fermes :
  - Mme Clothilde PERRIARD, demeurant à Moret-Loing-et-Orvanne (77 250) et exerçant la profession de paysanne.
  - M. Marc-Albert BOURDASSOL, demeurant à Magny les Hameaux (78114) et exerçant la profession de paysan.
  - Mme Sophie VAN DE VELDE, demeurant à Brie-Comte-Robert (77170), et exerçant la profession de paysanne.
- Collège Groupe :
  - Mme Camille DOSSAL, demeurant à Paris (75016), et exerçant la profession de responsable recrutement
  - Mme Ilonka D'HUST BAL, demeurant à Saint-Chéron (91530), et exerçant la profession de conseillère à l'emploi

Celles-ci et ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de deux ans.

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection de nouveaux membres en les personnes de :

- Collège Groupe :
  - Mme Sophie MISIRACA, demeurant à Paris (75018) et exerçant la profession d'avocate,
  - M. Pierre-François LAHEUX, demeurant à Antony (92160) et exerçant la profession d'ingénieur bâtiment
  - Mme Isabelle BERTAUD, demeurant à Verneuil sur Seine (78480) et exerçant la profession de retraitée.
  - M. Romain MILLER, demeurant à L'étang La Ville (78) et exerçant la profession de commerçant vinicole.

Celles-ci et ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de deux ans.

Sont également membres du Conseil d'Administration, élu·e·s à l'AG du 23 mars 2024, mandat de 2 ans en cours) :

- Collège Ferme :
  - M. Florent SEBBAN, demeurant à Pussay (91740), et exerçant la profession de paysan,

- M. Mustafa HADJ MOUSSA, demeurant à Claye Souilly (77410), et exerçant la profession de paysan,
- M. Romain JERGER, demeurant à TIGY (45510), et exerçant la profession de paysan,
- M. Stéphane DISDET, demeurant à Saint-Mandé (94160), et exerçant la profession de paysan,
- M. Xavier FENDER, demeurant à SANCY-LES-PROVINS((77320), et exerçant la profession de paysan,
- Mme Yseult DELGEON, demeurant à Paris (75018), et exerçant la profession de paysanne.

- Collège Groupe :
  - Mme Amandine FRESNEAU, demeurant à Arcueil (94110), et exerçant la profession d'ingénieur formation,
  - Mme Angélique DUPONT, demeurant à Gennevilliers (92), et exerçant la profession d'Attachée parlementaire,
  - M. Armand MALLIER, demeurant à Paris (75013), et exerçant la profession d'éducateur à la protection judiciaire de la jeunesse,
  - Mme Evelyne BOULONGNE, demeurant à Paris (75015), et exerçant la profession de retraitée de l'enseignement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance en présentiel a été levée à 16h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Montreuil, le 22/04/2025

Réseau AMAP IdF
47 avenue Pasteur 93100 Montreuil
01 80 89 99 40 / contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org
SIRET 480 312 610 00037
NAF 9499Z - RNA W931002047

Le président de séance
M. Marc Albert Bourdassol

La Secrétaire de séance
Mme Clothilde Perriard, administratrice